

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 5

Artikel: Un vice héréditaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217776>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



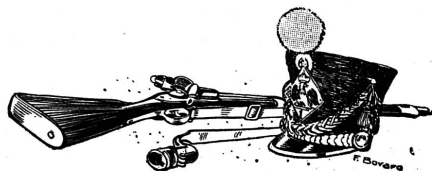
Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



UN RÉVEIL DU PATRIOTISME

LE patriotisme vaudois se réveille. Était-il endormi ? Un peu et pour plusieurs raisons qu'il serait trop long d'énumérer. Laissons le passé au passé et regardons vers l'avenir. Tout sombre que soit l'horizon, il y a encore une petite éclaircie pour autoriser nos espérances et raffermir notre foi en des jours meilleurs.

Dimanche 4 février, à la salle des XXII Cantons, à 14 h. 45, à Lausanne, se constituera définitivement l'Union patriotique vaudoise. Toutes nos Abbayes, de la plus vénérable à la benjamine, ont été conviées à cette réunion, à laquelle assistera aussi, nous dit-on le « Chœur des Vaudoises » et la « Musique à Jean-Louis ». En voici l'ordre du jour : 1. Discours de M. le colonel Blanchod, président du Comité d'initiative ; 2. Conférence de M. le conseiller national Maillefer ; 3. Conférence de M. Th. Aubert, avocat à Genève : « Les Unions civiques », « Les services auxiliaires économiques suisses » ; 4. Conférence de M. le 1er lieutenant Rodolphe Rubattel, directeur de la Tribune : « Le service civil et ses conséquences pour la défense nationale » ; 5. Questions administratives, entre autres, rapport sur l'activité projetée pour 1923 ; propositions individuelles.

Qu'est-ce que l'Union patriotique vaudoise ?

Voici quelques extraits de l'appel au peuple patriote, que vient de lancer le Comité d'initiative :

AUX PATRIOTES VAUDOIS

« Vivons de notre vie. »
Juste Olivier.

L'année dernière, au Tir cantonal de Bex, les vieilles Abbayes vaudoises se sont rassemblées pour la première fois. Elles sont venues de tout le canton avec leurs bannières vénérables, leurs insignes, leurs uniformes d'autrefois. Ce fut l'image vivante du bon Pays de Vaud, de son peuple, de son histoire qui surgit comme par enchantement : évocation du passé, solidarité des générations, confiance dans l'avenir. Il a suffi de cette journée de Bex pour que se retrouve l'âme collective qui unit ces associations diverses dont quelques-unes remontent aux temps lointains où régnaient les princes de Savoie, beaucoup à l'époque de LL. EE. de Berne, tandis que les plus jeunes sont nées avec la liberté. Les Abbayes vaudoises, réunies en un solide faisceau, vont revivre de beaux jours.

Cette « Union patriotique vaudoise » s'étendra sur tout le canton, elle accueillera toutes les bonnes volontés, tous les groupements qui ont gardé le culte de la patrie. Elle sera une source de joie, de fraternité, de concorde, une réserve d'énergie et de civisme, toujours prête à répondre à l'appel du Pays dans les bons et mauvais jours.

Les Abbayes vaudoises sont issues de notre sol, elles y plongent profondément leurs racines. Elles ont formé, de siècle en siècle, de bons soldats et

des hommes de devoir ; elle ont entretenu cette foi robuste et cette bonhomie qui caractérisent notre peuple. Elles nous ont légué un précieux héritage : l'amour du tir, c'est-à-dire la volonté hautement affirmée de défendre par les armes l'existence du pays.

Francs-archers de Lausanne, arbalétriers d'Yverdon, milices bourgeoises de Grandcour, arquebussiers, mousquetaires, nobles fusiliers, rois du Papagay, carabiniers et vous, les jeunes, leurs descendants, unissez vos fanions et vos drapeaux dont quelques-uns ont flotté dans les batailles. Il s'agit d'une noble et grande tâche.

L'Union patriotique restera fidèle à la vraie tradition vaudoise faite de respect du droit et de modération, mais elle ne tolérera pas les compromis louches, les lâchetés et les capitulations devant le désordre. Elle combattrait toutes les dictatures. « Travailler pour sa patrie, c'est encore le moyen le plus sûr de travailler pour l'humanité ». (G. de Reynold.)

Les vrais devoirs sont les plus immédiats et les plus simples.

L'Union patriotique respectera et embellira tout ce qui fait le charme de la Patrie de Vaud, son visage aimé, ses usages, ses fêtes, ses anniversaires glorieux, ses costumes, ses patois. Elle rapprochera la ville et la campagne, la montagne et la plaine.

Juste Olivier aurait salué avec joie cette résurrection du sentiment national. L'époque insouciant et rêveuse qu'il aimait à évoquer ne reviendra plus ; les temps ont changé. Mais c'est en nous serrant autour du drapeau, comme une grande famille, que nous surmonterons le mieux la crise. Relisons ensemble le récit que Juste Olivier nous a fait de la vie de nos villages :

« Le soir, dans la belle saison, la population de tout un endroit se rassemblait, les rangs mêlés, sur la place. Les parents s'asseyaient en cercle autour du tilleul, et alors garçons et filles, galants cavaliers et fines demoiselles, de se prendre par la main pour danser la « Coraule », pour faire tourner et serpenter la « Coquille » et de ronder tous ensemble en chantant. Ils s'appelaient, ils se répondaient avec les vieux « Ronds », ces admirables ritournelles qui sont en quelques mots naïfs tout un tableau, toute une histoire, et que l'esprit le plus raffiné de nos jours serait incapable d'inventer. »

Au-dessus des différences d'opinion, un sentiment dominera tous les autres : « L'amour de la Patrie ».

Et puis, à travers la terre vaudoise, quittant les rives du lac, par delà les sommets lumineux des Alpes, laissons nos pensées s'envoler vers la Patrie commune, vers le vieux, très vieux pays qui nous a donné le nom de Suisses, dont nous sommes fiers.

Cordiale invitation est adressée à tous les patriotes vaudois, aux hommes de cœur, qui, les yeux fixés sur le drapeau savent qu'il élève nos pensées sans les abaisser jamais, aux Vaudois authentiques qui ne veulent pas laisser amoindrir la Patrie, mais au contraire, la rendre toujours plus glorieuse, à tous les bons citoyens avec lesquels nous répéterons toujours : « Avant tout, avant tout la Patrie ! »



CLIOU POURÉS FENNES

(Patois d'Ollon.)

LAI ein a que s'ein veyont di tot ridés, de cliou pourés felhies que l'on cru que né cotavon qué de sé mariâ por avai tot à rebouille-mor. En desein cê, peins à ma couesena, elia biâva Nanette, que n'a jamé voliu me craire quand l'ai yé criâ « casse-cou ». L'étai portant bin à se naisé, dein sa pliaice, à Tserdonne. Pa dé grô z'ovradze, tui lou dzor de la tsair, à dinâ : reti, dauba, dzambette, et la demeindze, on ierro de vin. Et bevaive assein de bon café, câ lou maîtres n'etaivon pâ de cliu dzein que rafonçon la cafetière pô la serveinta. La dama rognassive bein de tein z'en tein, mâ cein, on ne pô pas l'évitâ.

Bin paya, bin traitaie, bin neraite, sê tot paraf décidaie à sé mariâ avoué on coo di montagnés, qu'étai vegniu i veneindzes, portâ la breinta. Son maîtres et mé, on l'ai à tot dé cein que l'atteindâve, mâ l'arreve todzor on momein, pô lê felhies, iô la beguinna louai tombâ plie bâ que lou z'ouets. Et la poura Nanette, mariaie, l'a sù ce que l'étai d'avai on homme choulon et tserropa, et qu'avai encô n'a leinovoua de poueti. N'ousâve plie passé dévein lou boutiqua, pô cein que devaive pertot, n'ousâve plie allâ i pridze, l'étai troua mau nipaie, et dévessai travailli quemein on tzéau, peindein que se n'épaô à la pinta.

Pas moian dé le lassî, câ lou z'infan ne s'étaivon pâ fé atteindré, et l'ein avai z'u trai ein trai z'an et on quatriémo ein routé quand s'é passaie l'affaire que vouai vo conta, et que vo montreri su quienta canalhie l'étai tombaie.

Un dzor, donc, rassive de bou dévein, l'hotô, peindein que se n'homme, femavé sa pipa, bin au tsaud dein le paille. Et monsu le menistré s'arrêta pô lai dere :

— Ma poura femme, vo z'ite d'obledja de rassî voutron bou vô mima.

Et l'homme arrevâ à la fenitra, onna par de villhies tsaussés à la man, pô repôndré :

— Ouai, mon bon monsu le menistré, et pouai mé, me remeindé !

Tanta Marion.

Avez-vous compris ? — Que me dites-vous là ? votre mari est mort ! Et qu'a-t-il donc eu ?

— Oh ! une maladie épouvantable ; je ne me rappelle pas bien comment ils appellent ça : je sais que c'est dans mon livre de prières... Ah ! j'y suis... je crois que c'est le « miserere » à moins que ce soit le « de profundis ».

Un vice héréditaire. — Le jeune X n'a que 18 ans et il rentre tous les soirs ivre. On en causait dernièrement :

— Si jeune encore, et adonné à un tel vice !

— Que voulez-vous ! Son grand-père était un ivrogne ; son père, un arsouille ; sa mère elle-même... mon Dieu !... Que peut-on attendre d'un pareil rejeton ?... Le malheureux est soûl de naissance.